

«Le PACom arrive, il n'est pas trop tard pour l'améliorer»

AMÉNAGEMENT La Municipalité de Morges a adopté le 13 mars 2023 son nouveau Plan d'affectation communal (PACom). Il est mis à l'enquête publique du 6 mai au 4 juin.

L'Urbanisme, qui avait jusqu'au bout refusé de faciliter l'accès au texte du PACom, nous soumet unilatéralement depuis des semaines à une campagne de «com'» lénifiante aux accents olympiens: Plus grand! Plus haut! Plus dense!

Ce PACom imposerait à Morges une "Uber-densification", y compris dans certaines zones particulièrement sensibles et emblématiques de notre ville, à proximité immédiate des quais du lac et du vieux bourg, imposant des gabarits très excessifs, des hauteurs de construction écrasantes, des densités étouffantes, garantissant ainsi à notre ville



une triste disharmonie physique et esthétique pour les décennies à venir.

En préparation depuis plus de 10 ans, et obsolète avant même d'entrer en vigueur, il procède d'une logique de bétonneurs, ignorant sauf dans sa «com'», les problématiques qu'un PACom mo-

derne et pertinent doit adresser.

Alors, que faire? L'enquête publique en cours est l'occasion pour chaque Morgien.ne de s'informer et de s'exprimer, en déposant avant le 4 juin 2023 à la Municipalité des oppositions écrites quand cela est nécessaire.

Un collectif de Morgiennes et Morgiens se réunit autour de la plateforme d'information SOSMorges.ch, dont l'objectif n'est pas d'empêcher la mise en place d'un nouveau PACom, mais de l'améliorer afin qu'il intègre enfin pleinement les défis que notre ville doit affronter dès aujourd'hui, et pour les décennies à venir.

Nos expériences récentes: la canicule de 2022, la saturation de notre réseau routier ou les nuisances sonores avérées depuis la construction du quartier de la gare nous imposent des choix moins titanesques, plus respectueux de nos habitant.es. Une densification est nécessaire, mais doit rester humaine. C'est possible en révisant le projet actuel de PACom!

WILLIAM SAARBACH,
CONSEILLER COMMUNAL,
SOSMORGES.CH